

Analyse des procédures de passation de marchés publics

Document 715 – 03/03/2019

Descriptif

Objet	:	Avenue du Mail	
		1. Reconstruction et mise en séparatif du réseau d'assainissement sur différents secteurs de l'Avenue du Mail ;	
		2. Mandat de contrôle des biens-fonds privés ;	
		3. Remise en état des trottoirs existants situés le long de l'Av. du Mail ;	
		4. 4. OPB : réfection de la structure de chaussée et mise en place d'un revêtement bitumineux phonoabsorbant sur le tronçon entre la Place du Cirque et le carrefour des Vingt-Trois-Cantons.	
Forme de mise en concurrence	:	Appel d'offres	
Type de procédure	:	Ouverte	
Mandat	:	Ingénieur civil	
		Le montant estimé des travaux donnant droit aux honoraires est d'environ CHF 4'725'000.- HT.	
Date de publication dans la FAO	:	27 février 2019	
Délai de rendu	:	9 avril 2019, 11h00	
Adjudicateur	:	Ville de Genève, Département des constructions de l'aménagement, Service de l'aménagement, du génie civil et de la mobilité, Rue François-Dussaud 10, 1227 Les Acacias	
Organisateur	:	idem	
Inscription	:	Aucun émolument ni frais de dossier	
Simap	:	No de publication : 1063615	
		Documents téléchargeables sur Simap	
Communauté de soumissionnaires	:	Admise	
Sous-traitance	:	Pas admise	
Groupe d'évaluation	:	M. Alphonse, Ville de Genève / Adjoint de direction	
		M. Morante, Ville de Genève / Chargé d'opération / ing. civil	
		M. De-Blas, Ville de Genève / Chargé d'opération / ing. Civil	
		M. Pedulla, Expert externe / sd ingénierie genève sa / ing Civil	
		Suppléants	
		M. Bouthinon	
		M. Roux	
		M. Zumbino	
		M. Vincent	
Critères d'adjudication	:	1. Qualité économique globale de l'offre	30 %
		2. Compréhension de la problématique & Organisation du candidat	45 %
		3. Références du candidat	25 %
		Total	100 %

Indemnités : Aucune

Commentaires techniques sur la base des documents publiés et des bases légales et réglementaires applicables dans le cas d'espèce

Qualités de l'appel d'offres : Appel d'offres correspondant aux documents A1 et B1

Remarques sur l'appel d'offres : La CCAO regrette que l'adjudicateur utilise la méthode T2 pour la comparaison des offres et n'applique pas les nouvelles recommandations cantonales édictées par la commission cantonale sur les marchés publics. Interpellé, l'organisateur a communiqué souhaiter continuer à utiliser la méthode T2.

Avis de la CCAO



Distribution : Aux membres des membres

Ville de Genève, Département des constructions de l'aménagement, Service de l'aménagement, du génie civil et de la mobilité, Rue François-Dussaud 10, 1227 Les Acacias